

Cas-type S6

SPÉCIALISÉ EXTENSIF tout herbe

1 personne - 100 ha - 700 brebis - Productivité 1,15 - 7 brebis/ha SFP

75 % des lactations et 65 % de l'engraissement des agneaux au pâturage,
40 % d'enrubannage, achat de tous les concentrés



Ce système concerne d'abord les secteurs du Montmorillonnais et du Confolentais, où la faiblesse du potentiel des terres limite la rentabilité des cultures.

La logique extensive se manifeste par la faiblesse du chargement et une productivité numérique relativement modeste.

Le fractionnement de l'agnelage et le recours à l'enrubannage permettent d'écrêter les pointes de travail.



RESEAUX
D'ÉLEVAGE



INSTITUT DE
L'ÉLEVAGE



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

PRÉSENTATION DU SYSTÈME



Atouts :

- Priorité donnée à la valorisation des prairies par le pâturage.
- Maîtrise des charges de mécanisation liée à l'absence de cultures.

Contraintes :

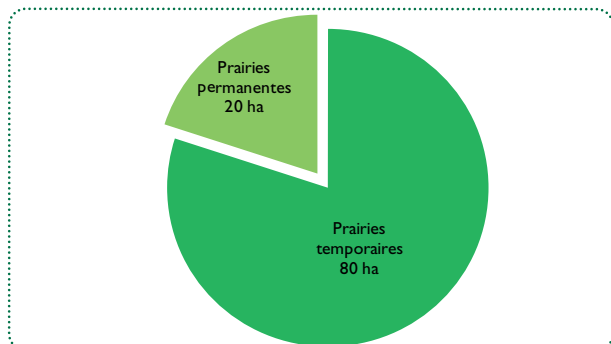
- Autonomie alimentaire pénalisée par l'absence de cultures.



Poitou-Charentes, Pays-de-la-Loire, Bretagne

GESTION DES SURFACES

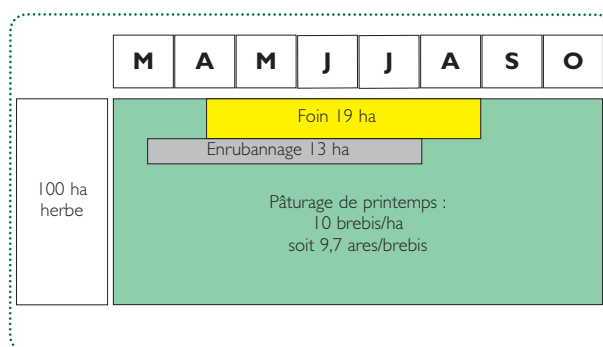
Assolement



- Toutes les prairies fauchées sont déprimées.
- Les repousses d'enrubannage sont destinées prioritairement aux agneaux ou aux agnelles de renouvellement.
- Les brebis agnelant en contre saison sont remises à l'herbe au sevrage.
- Les brebis agnelant en saison sont rentrées début janvier, mi-janvier pour les agnelles.



> L'utilisation des surfaces fourragères



La récolte

	ha	Rendement/ha	Quantité
Enrubannage	12,6	2,8 tMS	35 tMS
Foin	19,3	3,1 tMS	60 tMS
Total			95 tMS

La fertilisation

(unité/ha)	N	P	K
Pature	15	6	10
Foin	30	0	0
Enrubannage	60	15	30
Moyenne SAU	24	6	11

Surface labourée

Surface labourée 17 ha
- 17 ha de prairies (durée 5 ans)

- Le fumier ou compost est apporté prioritairement à l'implantation des prairies, à raison de 10 tonnes/ha.
- 30 tonnes de marne sont apportées sur une partie des prairies.

Le Bilan des minéraux

> Bilan apparent hors fixation symbiotique (kg/ha SAU)

	N	P	K
Solde	33	9	19



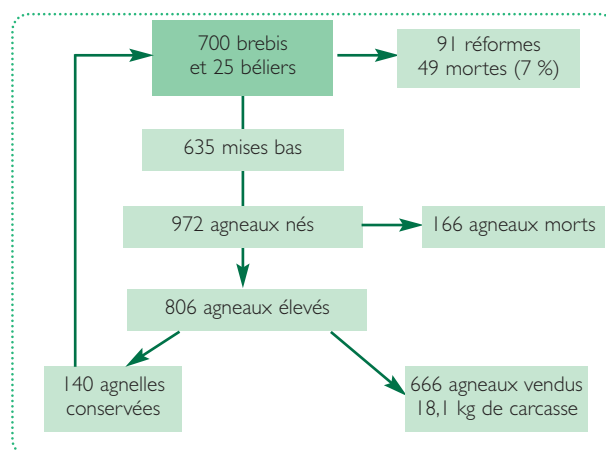
FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

> Résultats

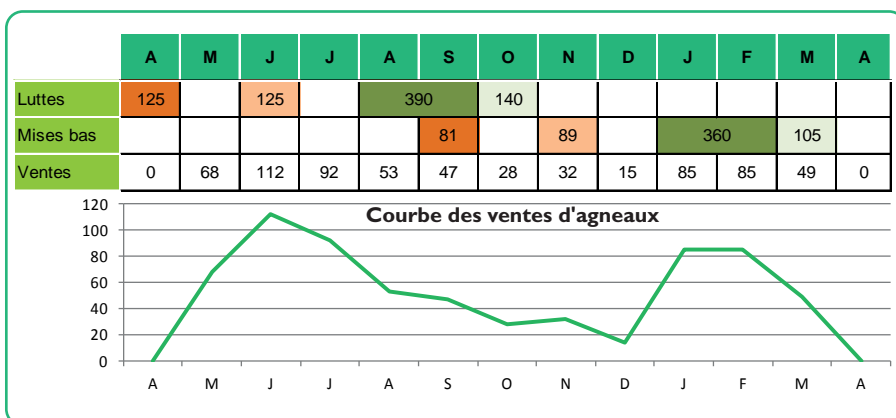
Taux de mise bas	91 %
Prolificité	153 %
Mortalité agneaux	17 %
Productivité numérique	115 %
Taux de renouvellement	20 %

- Les lots de lutte de contre saison de 125 brebis sont recoupés en deux pour un retrait décalé des éponges. La moitié est inséminée. Toutes sont échographiées.
- Les adultes mises en lutte en saison (390 brebis) sont divisées en deux lots espacés de 3 semaines.

> Schéma de fonctionnement



> Conduite de la reproduction



Alimentation

	Total (kg)	Kg/brebis	Kg/agneau	Kg/couple brebis/agneau
Foin (MS)	60 000	69	9	77
Enrubannage (MS)	35 000	46	0	46
Total fourrage (MS)	95 000	115	9	123
Céréales	28 350	41	0	41
CAMV	10 070	14	0	14
Granulés	31 110	0	47	45
Total concentrés	69 530	55	47	100
% concentré prélevé	0			
Concentré/kg carcasse produit	5,5			

- L'enrubannage est réservé aux brebis en lactation.
- La consommation de concentrés est de 35 kg pour les agneaux d'herbe et de 70 kg pour les agneaux de bergerie.

ORGANISATION DU TRAVAIL

Les bâtiments



- Bergerie :
 - . 400 places + 150 agneaux sevrés
 - . 1 170 m²
 - . distributeur de concentré automoteur

67 % des brebis sont logées
Total : 2 m²/brebis

- Hangar :
 - . 320 m²
- Stockage concentré :
 - . 1 cellule de 150 qx
 - . 2 silos de 6 tonnes
- Parc de tri

Le foncier



- 16 km de clôtures

Le travail d'astreinte



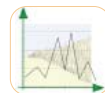
- 1 900 heures (1 700 à 2 600), soit 2,7 h/brebis et 2,4 h/agneau élevé

Le travail de saison



- 120 jours, dont 60 pour le troupeau, 60 pour la SFP

Les pointes de travail



- La taille du troupeau génère un volume important de travail, mais le fractionnement de l'agnelage permet d'écarter les pointes liées aux mises-bas. Le recours à l'enrubannage permet de fractionner le travail sur la surface fourragère. Le suivi des agneaux d'herbe nécessite des interventions régulières pendant tout l'été.

Le matériel



- En propriété :
 - . 2 tracteurs (4 RM 75 cv et 2 RM 65 cv) et chargeur frontal
 - . remorque
 - . véhicule utilitaire
 - . dérouleuse-pailleuse
 - . quad
 - . ordinateur et chien de troupeau
- En co-propriété :
 - . faucheuse
 - . faneuse
 - . andaineur
 - . round-baller
 - . plateau à balles rondes
 - . gyrobroyeur
- En CUMA :
 - . tracteur (4 RM 110 cv) et charrue
 - . combiné de semis direct
 - . épandeur engrais 18 m
 - . pulvérisateur 1 200 l
 - . enrubanneuse
- A l'entreprise :
 - . épandage fumier

Pour en savoir plus

Coordination

Vincent Bellet
Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes,
Tel : 05 49 44 74 94
@ : vincent.bellet@idele.fr

Réseau ovins viande

Nathalie Augas
Charente
Tel : 05 45 84 09 28
@ : nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture
Deux-Sèvres
Tel : 05 49 77 15 15
@ : accueil@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture
Vienne
Tel : 05 49 44 74 74
@ : accueil@vienne.chambagri.fr

Gilles Clénet
Loire-Atlantique
Tel 02 53 46 60 01
@ : gilles.clenet@loire-atlantique.chambagri.fr

Laurent Fichet
Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe
Tel : 02 41 33 61 00
@ : laurent.fichet@maine-et-loire.chambagri.fr

Stéphane Migné
Vendée
Tel : 02 51 36 82 77
@ : stephane.migne@vendee.chambagri.fr

Alain Gouédard
Bretagne
Tel : 02 23 48 26 92
@ : alain.gouedard@ille-et-vilaine.chambagri.fr

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a reçu l'appui financier du Casdar, du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire et de FranceAgriMer.



Novembre 2013

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy - 75595 Paris CEDEX 12
www.idele.fr - PUB IE : 00 12 55 024

Cas-type S6

SPÉCIALISÉ EXTENSIF tout herbe

1 personne - 100 ha - 700 brebis - Productivité 1,15 - 7 brebis/ha SFP

75 % des lactations et 65 % de l'engraissement des agneaux au pâturage,
40 % d'enrubannage, achat de tous les concentrés

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2012

% /PB	LES PRODUITS	125 660 €
74 %	Ovins viande	93 360 €
	Ventes	81 345 €
	234 agneaux lourds de bergerie de 17,5 kg C. à 6,61 €/kg	27 070 €
	433 agneaux lourds herbe de 18,5 kg C. à 5,86 €/kg	46 940 €
	91 brebis de réforme à 65 €	5 915 €
	4 béliers de réforme à 75 €	300 €
	1 400 kg de laine à 0,80 €/kg	1 120 €
	Achat d'animaux	- 2 700 €
	6 béliers achetés à 450 €	- 2 700 €
	Aides	14 715 €
	Prime à la brebis : 675 têtes à 21,80 €	14 715 €
4 %	Surface fourragère	5 320 €
	Prime herbagère (PHAE) : 70 ha à 76 €	5 320 €
21 %	Autres aides	26 980 €
	Aides découplées : 100 ha à 225 €	22 500 €
	indemnité compens. handicap : 50 ha à 79,63 €	3 980 €
	Franchise de modulation	500 €

% /PB	LES CHARGES	82 990 €
37 %	Charges opérationnelles	46 400 €
	Troupeau	52 €/brebis 38 990 €
	Concentrés	33 €/brebis 23 200 €
	Frais divers d'élevage	11 €/brebis 7 565 €
	Frais vétérinaires	8 €/brebis 5 600 €
	Achats de litière	4 €/brebis 2 625 €
	Surface fourragère	74 €/ha 7 410 €
	Engrais et amendements	49 €/ha 4 860 €
	Semences	23 €/ha 2 295 €
29 %	Charges de structure	36 590 €
	hors amortissements et frais financiers	
	Main-d'oeuvre (MSA + salaires)	73 €/ha SAU 7 310 €
	Foncier	97 €/ha SAU 9 745 €
	Matériel	87 €/ha SAU 8 680 €
	Bâtiments et installations	7 €/ha SAU 715 €
	Autres charges	101 €/ha SAU 10 140 €

34 %	EXCÉDENT BRUT d'EXPLOITATION	42 670 €
------	-------------------------------------	-----------------

ANNUITÉS	19 630 €
-----------------	-----------------

AMORTISSEMENTS	14 000 €
FRAIS FINANCIERS	5 140 €

DISPONIBLE POUR EXPLOITANT ET L'AUTOFINANCEMENT	23 040 €
--	-----------------

RÉSULTAT COURANT	23 530 €
-------------------------	-----------------



QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Indicateurs Exploitation		Indicateurs Atelier (700 brebis)	
Produit brut/UMO	125 660 €	Produit Brut/brebis	147 €
EBE/PB	34 %	Alimentation directe/brebis	33 €
EBE/UMO	42 670 €	Alimentation directe/kg carcasse	1,6 €
Revenu agricole/UMO	23 500 €	Surface fourragère/ha	74 €
Charges de structure totales/ha	555 €	Surface fourragère/brebis	11 €
Charges de mécanisation totales/ha	146 €	Frais d'élevage/brebis	23 €
Annuités/EBE	46 %	Marge brute/produit	55 %
Marge de sécurité/EBE	12 %	Marge brute/brebis	80 €
		EBE/brebis	61 €

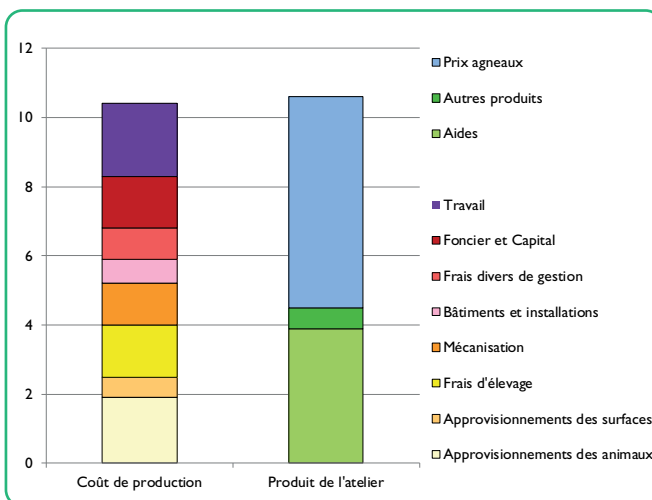
COÛT DE PRODUCTION

Produit ovin	10,6 €
Ventes	6,1 €
Autres produits	0,6 €
Aides	3,9 €

Coût de production	10,4 €
Aliments	1,9 €
Frais surfaces	0,6 €
Frais élevage	1,5 €
Mécanisation	1,2 €
Bâtiments	0,7 €
Frais divers & gestion	0,9 €
Foncier et capital *	1,5 €
Travail **	2,1 €

* Rémunération capital : 2,3 %
 ** Rémunération : 1,5 SMIC/UMO

kg vendus/UMO ov	12 100 kgc
------------------	------------



Prix de revient pour 1,5 SMIC	5,9 €
Rémunération permise	1,7 SMIC

CAPITAL ET INSTALLATION

Investissements nécessaires	249 K€
- Bâtiments et équipements	92 K€
- Matériel et divers	64 K€
- Cheptel	78 K€
- Stocks alimentaires	14 K€

Par rapport à une valeur de construction ou d'achat, des décotes de 35 % pour les bâtiments et de 40 % pour le matériel ont été appliquées, correspondant à la présence d'équipements amortis ou encore à un âge moyen de 3 ans.

FINANCEMENT ET RESULTATS

	Installation	Croisière
Emprunts LMT (soit en %)*	190 K€ (76 %)	124 K€ (50 %)
Taux moyen	3 %	5 %
Durée moyenne	10 ans	10 ans
Capitaux propres	59 K€ (24 %)	124 K€ (50 %)
EBE	42 K€	43 K€
Annuités	22 K€	20 K€
Annuités/EBE	53 %	46 %
Disponible pour vivre et investir	20 K€	23 K€
Prélèvements	15 K€	18 K€
Marge de sécurité/EBE	11 %	12 %

* en % du capital d'exploitation = investissements nécessaires

SENSIBILITE DU SYSTEME

PN : +/- 0,15	6 910 €
Prix : +/- 0,30 €/kg carcasse	2 790 €
Concentré : +/- 0,15 €/kg carcasse	1 690 €

Pour en savoir plus

Coordination

Vincent Bellet
 Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes,
 Tél : 05 49 44 74 94
 @ : vincent.bellet@idele.fr

Réseau ovins viande

Nathalie Augas
 Charente
 Tél : 05 45 84 09 28
 @ : nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture
 Deux-Sèvres
 Tél : 05 49 77 15 15
 @ : accueil@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture
 Vienne
 Tél : 05 49 44 74 74
 @ : accueil@vienne.chambagri.fr

Gilles Clénet
 Loire-Atlantique
 Tél 02 53 46 60 01
 @ : gilles.clenet@loire-atlantique.chambagri.fr

Laurent Fichet
 Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe
 Tél : 02 41 33 61 00
 @ : laurent.fichet@maine-et-loire.chambagri.fr

Stéphane Migné
 Vendée
 Tél : 02 51 36 82 77
 @ : stephane.migne@vendee.chambagri.fr

Alain Gouédard
 Bretagne
 Tél : 02 23 48 26 92
 @ : alain.gouedard@ille-et-vilaine.chambagri.fr

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a reçu l'appui financier du Casdar, du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire et de FranceAgriMer.



Novembre 2013